



Mairie de La Selle en Luitré

Note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2018

Conseil municipal du 26.03.2019 – annexe à la délibération n°17/2019

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L2313-1, L3313-1 et L43134 du Code Général des Collectivité Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Il prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

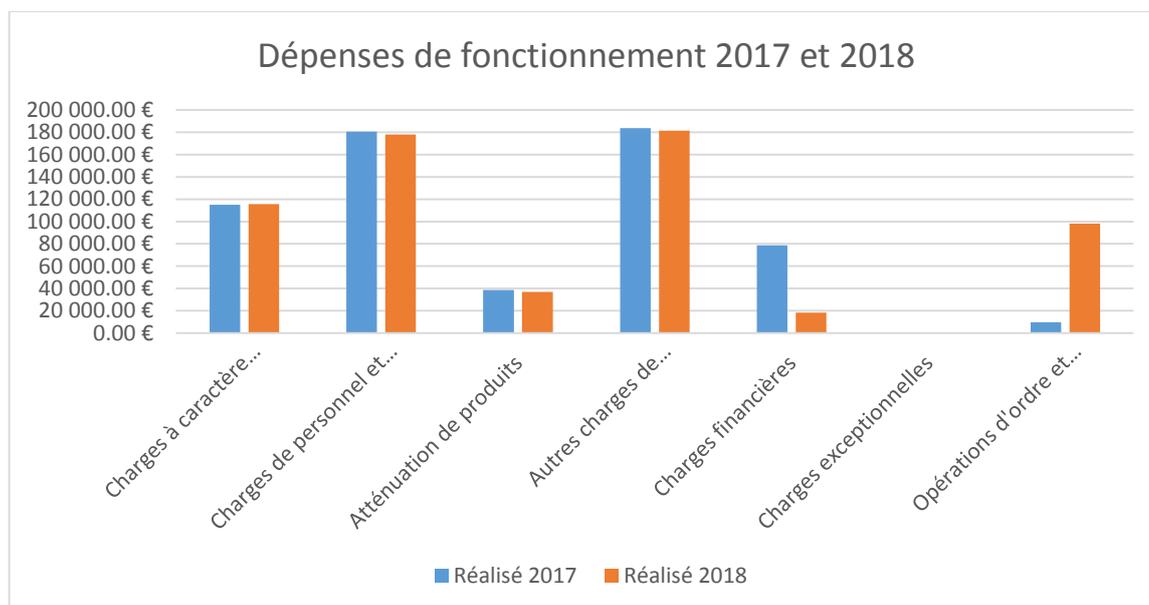
Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet www-la-selle-en-luitre.fr

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année passée au regard du budget qui avait été voté.

Section de fonctionnement - dépenses

L'année 2017 a généré un résultat brut de fonctionnement de **+ 219 466.76 €**, (206 071.77 € en 2017)
 Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3.67 % soit 22 241.97 € (+ 11.71 % soit 63 554.79 € en 2017).

Chapitres	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Evolution 2017/2018
O11	Charges à caractère général	115 031.71 €	115 675.18 €	0.56%
O12	Charges de personnel et frais assimilés	180 654.84 €	178 122.92 €	-1.40%
O14	Atténuation de produits	38 771.00 €	36 918.00 €	-4.78%
65	Autres charges de gestion courante	183 615.14 €	181 479.57 €	-1.16%
66	Charges financières	78 621.08 €	18 215.63 €	-76.83%
67	Charges exceptionnelles	0.00 €	251.92 €	
O42	Opérations d'ordre et amortissements	9 828.48 €	98 101.00 €	+898.13%
	Total des dépenses de fonctionnement	606 522.25 €	628 764.22 €	3.67%



Chapitre 011 : Charges à caractère général : 115 675.18 €, + 0.56 %

Ce chapitre a été réalisé de manière constante. A noter : suite à la rétrocession du Lotissement le Couesnon, les taxes foncières ont augmentées dans la même proportion que l'augmentation de ce chapitre.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 178 122.92 €, -1.40 %

La commune a connu un grand mouvement de personnel dû à deux départs en retraite en janvier et juin 2018 et une mutation en avril 2018. Pour la continuité du service public de la collectivité, un agent technique et une secrétaire de mairie à temps complet ont été recrutés en cours d'année. L'année 2018 a été une année charnière qui permettra l'optimisation.

Chapitre 014 : Atténuations de produits : 36 918 €, -4.18%

Ce chapitre est marqué par: le prélèvement au titre de la contribution pour le redressement des finances publiques de 7 467 €. La commune qui a une DGF égale à zéro depuis 2017, doit quand même contribuer au redressement des finances publiques via un prélèvement sur les recettes de fiscalité directe : on parle de DGF « négative ».

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 181 479.57 €, -1.16 %

Réduction des participations aux charges de fonctionnement des écoles du RPI et des autres communes (Beaucé, Javené, Fougères) due à la baisse des enfants scolarisés.

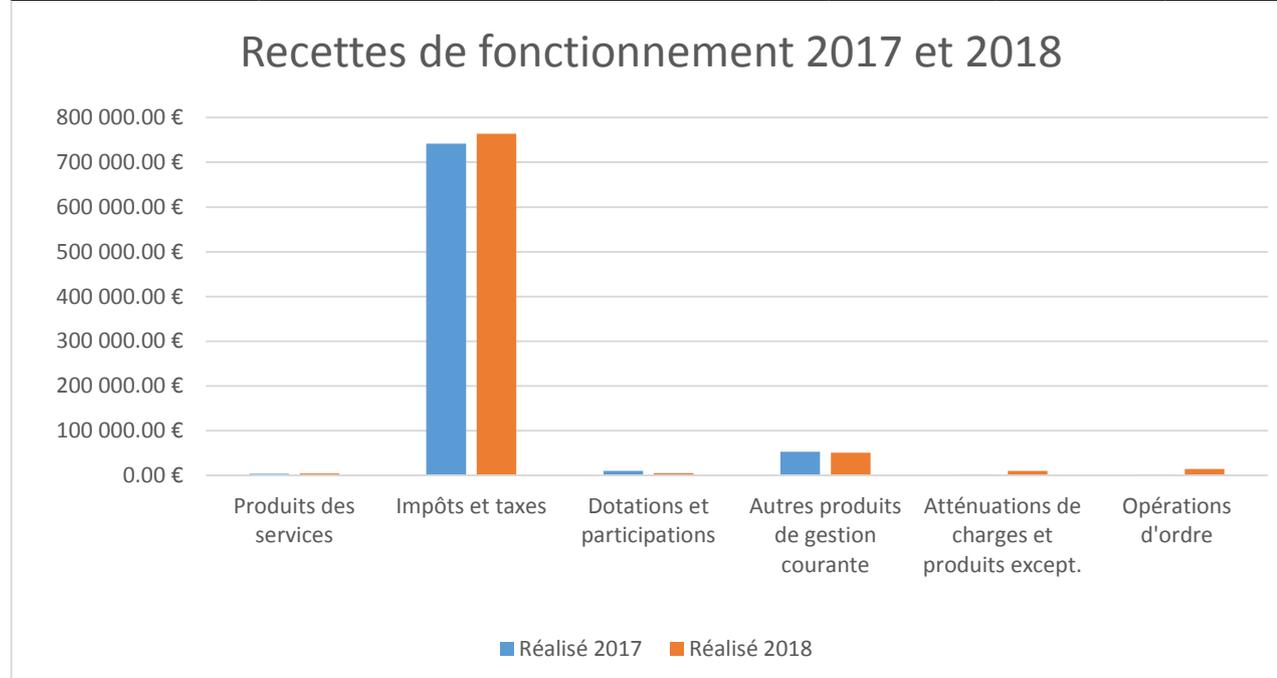
Chapitre 66 : Charges financières : 18 215.63 €, -76.83 %

En 2017, la commune a remboursé par anticipation l'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation et a dû régler les indemnités pour un montant de 47 925.40 €. En 2018, la collectivité a donc un seul emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne.

Section de fonctionnement – recettes

Les recettes de fonctionnement ont diminué de +4.39% soit +35 636.96 € (-5.05 % soit- 43 220.91 €)

Chapitres	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Evolution 2017/2018
70	Produits des services	3 720.30 €	4 411.40 €	18.58%
73	Impôts et taxes	741 610.00 €	763 570.00 €	2.96%
74	Dotations et participations	10 092.06 €	4 934.00 €	-51.11%
75	Autres produits de gestion courante	53 053.75 €	51 088.10 €	-3.71%
O13, 76 et 77	Atténuations de charges et produits exceptionnels	2 531.43 €	10 039.48 €	296.59%
O42	Opérations d'ordre	1 586.48 €	14 188.00 €	794.31%
	Total des recettes de fonctionnement	812 594.02 €	848 230.98 €	4.39%



Chapitre 70 : Produits des services : 4 411.40 €, +18.58 %

Ce sont les redevances d'occupation du domaine public communal qui ont augmentées. De plus, la collectivité a organisé une formation intercommunale de Nacelle 1b et ainsi refacturé la prestation aux communes bénéficiaires.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 763 570.00 €, +2.96%

Les assiettes des taxes foncières et d'habitation ont évoluées avec un maintien des taux d'impositions auprès des administrés (+13 410 €). Des rôles supplémentaires et des rectificatifs de ressources antérieurs d'impôts ont été attribués à la collectivité (+7349 €). La taxe additionnelle aux droits de mutation a été plus importante cette année. Son calcul prend en compte la population, l'effort fiscal et le montant des dépenses d'équipement.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 4 934.00 €, -51.11 %

La collectivité ne perçoit plus de dotation forfaitaire et de dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle depuis l'année 2018. De plus, il y a un nombre décroissant d'administrés éligibles aux exonérations des taxes foncières et d'habitation.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 51 088.10 €, -3.71 %

Corrélativement à la baisse de l'ensemble des charges du restaurant, le remboursement de ces charges est moins élevé.

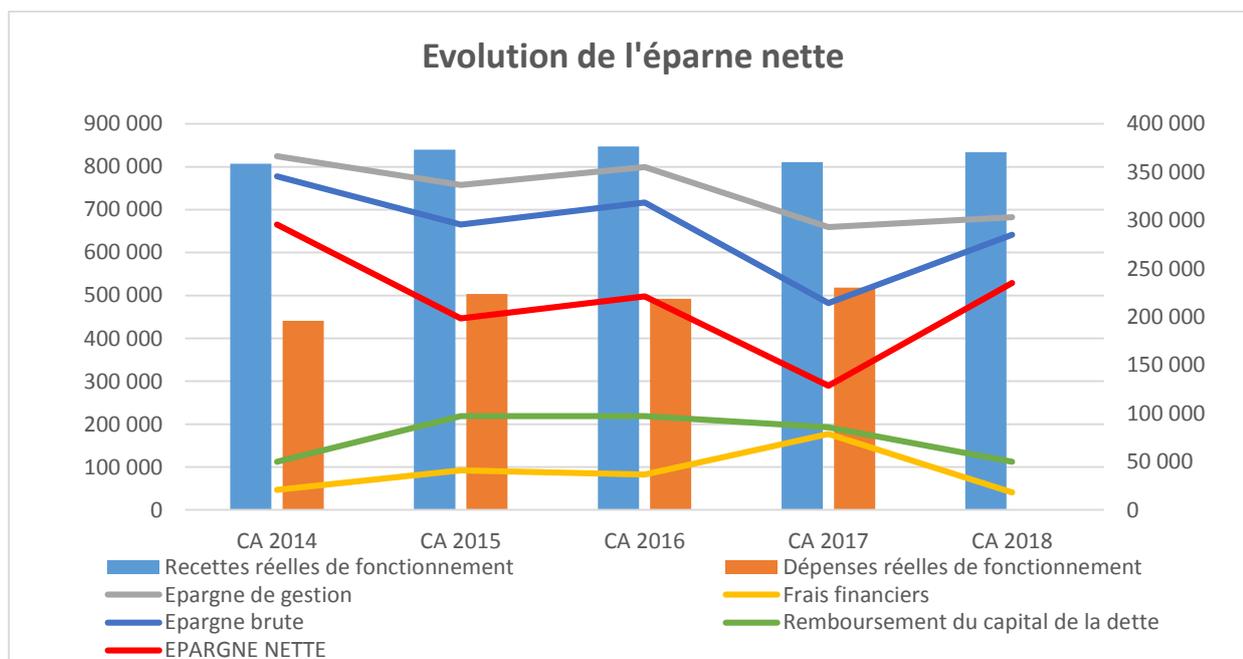
Nombre d'habitants : 599 ; **Population DGF** : 602 habitants

Informations fiscales :

	TH	TFPB	TFPNB
Taux communaux 2018	6.98 %	14,79 %	25.33 %
Taux moyens communaux de 2016 au niveau départemental	30.31 %	21.68 %	46.92 %

Evolution de l'épargne nette (part disponible au financement des dépenses d'équipement) : **La hausse de l'épargne nette est principalement due au solde d'un emprunt par remboursement anticipé sur l'année 2017. Il reste donc un seul emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne**

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes réelles de fonctionnement	807 132	840 122	847 756	811 005	834 043
Dépenses réelles de fonctionnement	440 697	503 490	492 540	518 073	530 663
Epargne de gestion	366 435	336 632	355 216	292 932	303 380
Frais financiers	20 892	40 895	36 690	78 621	18 216
Epargne brute	345 543	295 738	318 526	214 311	285 164
Remboursement du capital de la dette	49 788	97 350	97 350	85 513	50 000
EPARGNE NETTE	295 755	198 388	221 176	128 798	235 164



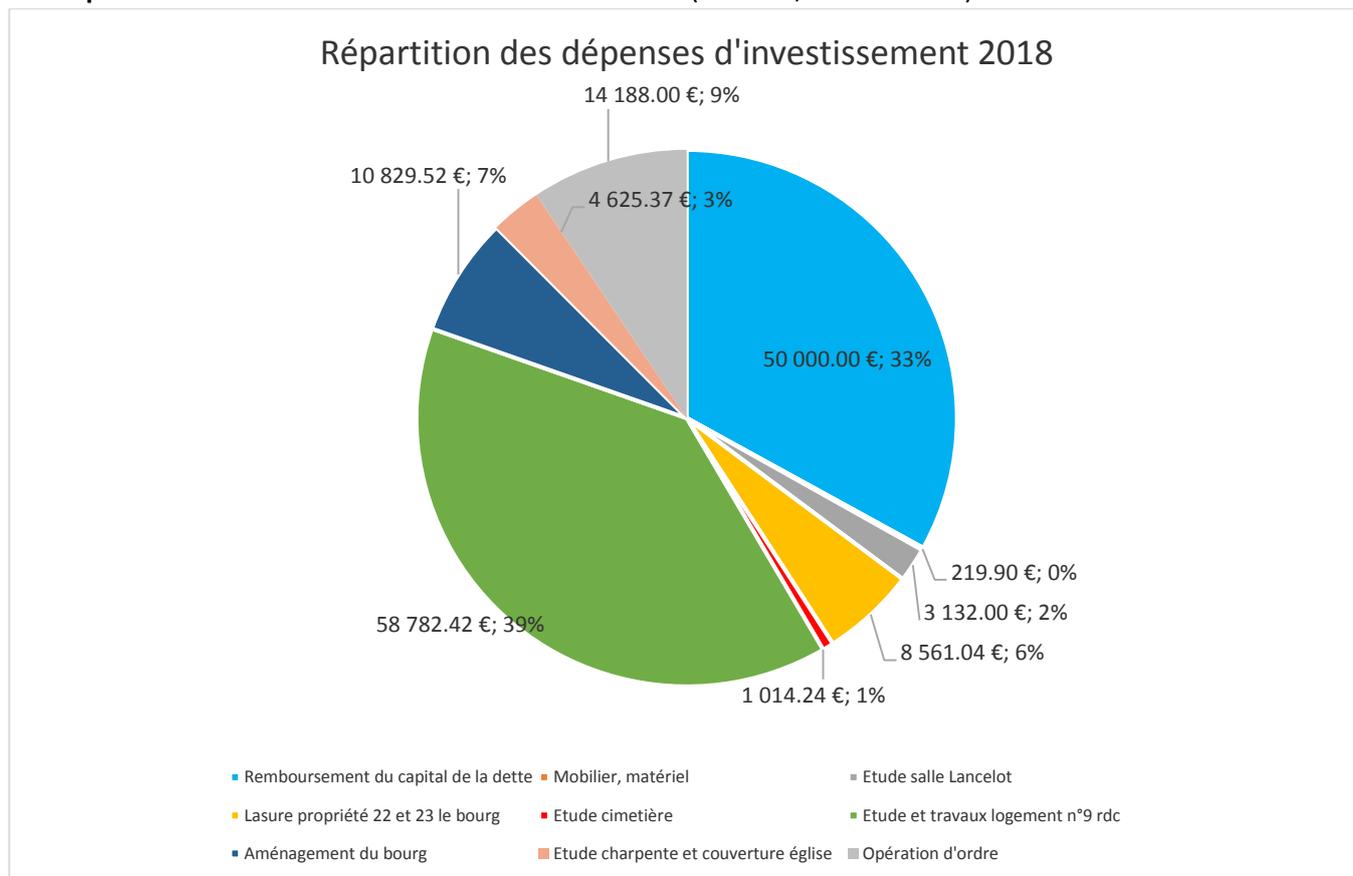
Ratios	Commune 2018	Moyenne 2017 de la strate au niveau départemental*
Dépenses réelles de fonctionnement sur population	886 €	786 €
Dépenses de personnel sur dépenses réelles de fonctionnement	33.57 %	42.62 %
Recettes réelles de fonctionnement sur population	1 392.00 €	904 €
Endettement par habitant	855.59 €	512 €
Annuité de la dette par habitant	113.88 €	87 €
Capacité de désendettement	1.61 ans	
Taux d'endettement	8.18 %	
Dépenses d'équipement brut sur population	159 €	67 €

*Source DGFIP

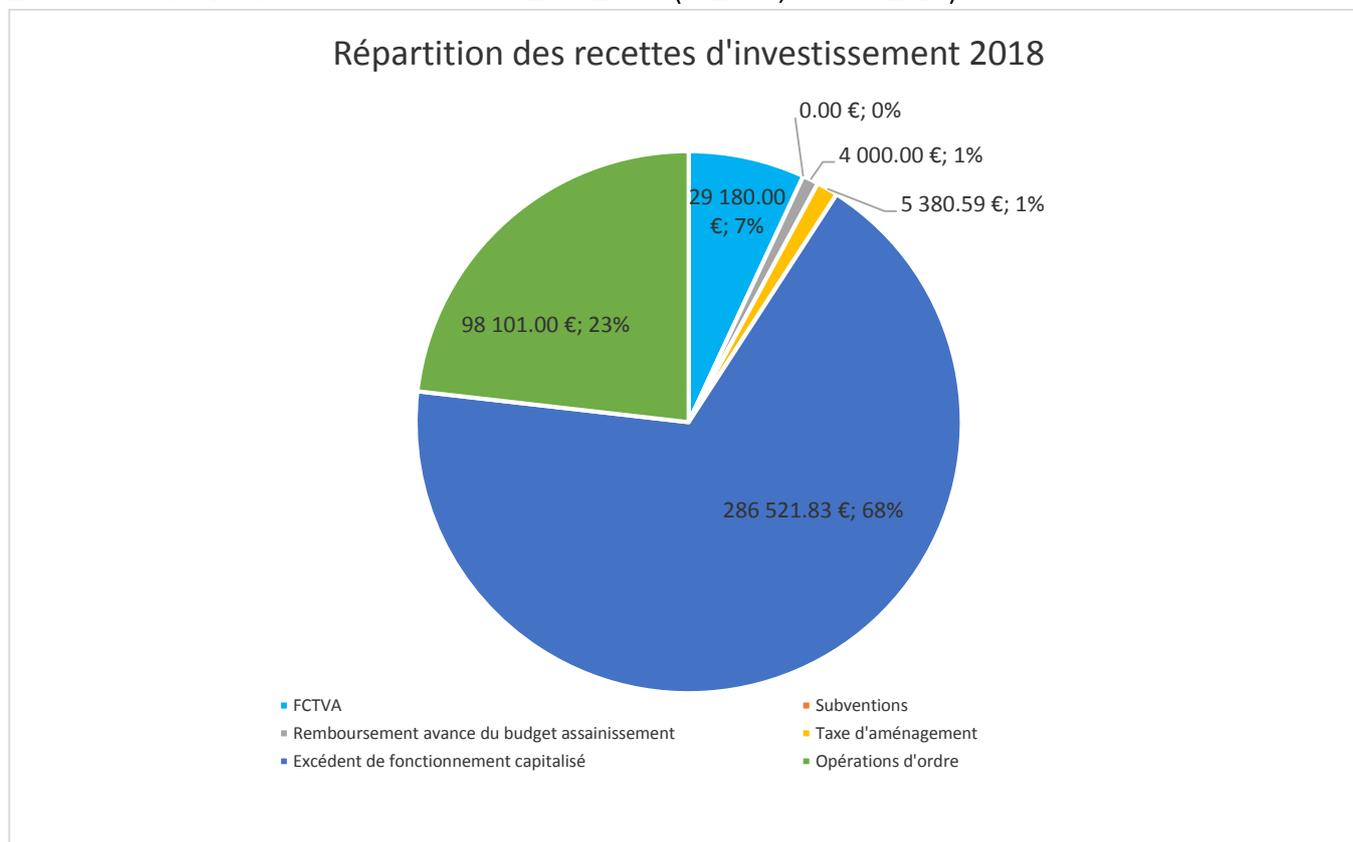
Section d'investissement :

L'année 2018 a généré un résultat brut d'investissement de + 263 402.34 € (– 612 753,92 € sur 2017 dû au remboursement anticipé d'un emprunt).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 160 239.73 € (984 794,35 € sur 2017)



Les recettes d'investissement s'élèvent à 423 642.07 € (372 040,43 € sur 2017)



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

L'année 2018 a généré un résultat brut de fonctionnement de + 6 051.23 € (+ 690.80 € sur 2017) et un résultat brut d'investissement de + 4 073.28 € (+ 4 073.28 € sur 2017).

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COUESNON

L'année 2018 a généré un résultat brut de fonctionnement de + 3 480.36 € (-25.31 € sur 2017) et un résultat brut d'investissement de - 527.99 € (- 274.69 € sur 2017).